

Registre des délibérations Conseil Municipal du Monteil**Séance du 10/02/2025****Nombre de membres**

En exercice : 14

L'an deux mil vingt-cinq, le 10 février à 18 h 00 se sont réunis en session ordinaire à la Mairie, les membres du Conseil Municipal de la Commune du Monteil (Haute-Loire) sous la présidence de M. Christophe PAL-Maire.

Date de la convocation : 03/02/2025

Présents : Mmes Isabelle HOSTIN, Brigitte BOUCHE, Josette COCHE, Martine ASTRUC BORREGA et Mrs Christophe PAL, Bernard COMPTOUR, Paul PAGES, Corentin CHAMBREY, S. ACHARD, Rémy BARRY
Procurator(s) : René BLANC à P. PAGES/ Thierry ARENDS à B. COMPTOUR/Géraldine ROCHETTE à C. PAL

Absent(s) non excusés/non représentés : Isabelle RIEU

Secrétaire de séance : Josette COCHE

Objet :**LITIGE COMMUNE/ETEDI GAGYI Zsuzsanna – DESIGNATION D'UN
AVOCAT – REQUETE EN APPEL****Nomenclature** : 5.8 décisions d'ester en justice**Rapporteur** : Rémy BARRY

M. le Maire rappelle au conseil municipal le litige qui oppose la Commune à Mme ETEDI GAGYI Zsuzsanna suite à l'effondrement partiel du mur en pierre au droit de sa propriété, évènement survenu en 2018.

M. le Maire présente à l'assemblée délibérante la décision rendue par le Tribunal Administratif de Clermont Ferrand le 22/11/2024.

Considérant que seule la responsabilité de la Commune a été retenue, le conseil municipal décide de contester la décision juridictionnelle rendue par le TA et décide de saisir la Cour Administrative d'Appel de Lyon.

Pour ce faire, M. le Maire propose au conseil municipal de désigner Maître William TISSOT, avocat au Barreau de Lyon, pour représenter et défendre les intérêts de la Commune dans cette affaire.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Désigne Maître William TISSOT, avocat au barreau de Lyon pour présenter cette requête et de façon plus générale pour représenter et défendre les intérêts de la Commune du Monteil dans cette affaire.**
- **Autorise M. le Maire à faire toutes les démarches nécessaires dans ce sens.**

Nbre de conseillers présents		10
Nbre de conseillers représentés		03
Nbre de suffrages exprimés		13
vote	ABSTENTIONS	00
	CONTRE	00
	POUR	13

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Le secrétaire de séance
Josette COCHE

Le Maire
Christophe PAL

